

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 88 (2008)
Heft: [1]

Artikel: L'année 2008 : va-t-elle changer la donne?
Autor: David, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886157>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'année 2008

va-t-elle changer la donne ?

Pareille succession de mauvaises nouvelles en début d'année n'est pas exceptionnel, mais il semble quand même que les équilibres soient en train de se modifier.

Fin 2007 votre magazine avait consacré un dossier au Luxe, soulignant au passage le dynamisme d'un secteur qui s'il n'est pas à l'abri de la crise, a su remarquablement tirer son épingle du jeu. Les artisans et entreprises suisses ont toujours valorisé au maximum cette « *qualité suisse* » qui va bien au-delà des traditionnels clichés.

L'actualité financière et immobilière de ce début d'année n'a pas épargné les nerfs des investisseurs. Rebondissements multiples de la crise des subprime, amorces d'une crise de liquidité obligeant des établissements de renom à accepter d'être absorbés, ralentissement de la consommation, tensions inflationnistes, ... l'année commençait mal. Là encore, la Suisse a montré que bien que gardant son image de solide et de sérieux, elle n'était pas à l'abri des crises mondiales.

Sur le plan immobilier, à court terme, le marché français hésite entre atterrissage en douceur et début de crise, la réduction des volumes étant toujours mauvais signe. En Suisse, la crise est un peu oubliée, si ce n'est le jugement final de l'affaire BCV qui vient rappeler que les crédits à risque portent bien leur nom. Et pourtant, nous l'avons vu dans le dossier Luxe, et vous le constaterez à nouveau dans nos pages, les biens de qualité sont toujours rares et de plus en plus chers. Il convient donc non pas de se retirer du marché mais d'être extrêmement sélectif, et particulièrement bien informé et conseillé.

Sur le plan financier, après plusieurs décrochages dus aux conséquences de la crise des crédits hypothécaires à

risque, la Société Générale a connu une défaillance sans précédent historique qui a quasiment annulé son résultat 2007, et les très grandes banques suisses, UBS en tête, rivalisent de mauvaises nouvelles. Sans trop se draper dans le *small is beautiful*, la place helvétique montre tout de même sa capacité à mieux résister à certaines lames de fond.

Sur le plan réglementaire et politique, une rupture inattendue du secret bancaire au Liechtenstein a mis au jour des investisseurs privés allemands, et maintenant français – entraide européenne oblige – qui se seraient volontiers passés de cette publicité. Voilà qui repose avec acuité le problème du secret bancaire. A l'approche d'un nouveau round de négociations avec l'Union Européenne, une certaine presse s'est empressée d'annoncer la prochaine euthanasie du secret bancaire. Sans doute iraient-ils un peu moins vite en besogne, si ces derniers connaissaient un peu mieux les usages et aussi le droit suisse. Gageons que le secret bancaire, qui n'a pas été inventé ni maintenu pour couvrir des fraudeurs, a encore de beaux jours devant lui.

Sur le plan international, la chute qui semble interminable du dollar, provoque quelques interrogations auprès de ceux qui avaient pris depuis longtemps l'habitude d'investir leurs économies dans le financement du déficit chronique de la première puissance mondiale. Parallèlement, on constate avec un rien d'étonnement la taille des opérations capitalistiques qui se nouent en Chine et bientôt en Inde, et on apprend, avec une demi surprise, que la première fortune du monde est un financier et non plus un entrepreneur du logiciel, et que les plus fort



taux de croissance sont en Asie et en Amérique Centrale. Sur une autre échelle, la liste régulièrement publiée des principales fortunes résidentes en Suisse est d'une plus grande stabilité.

Point d'harmonie non plus quand on observe les pratiques de la concurrence. A une extrémité, les Etats-Unis, chantres de la libre entreprise au point de s'opposer à l'introduction de disposition anti-cartels à l'OMC. Au milieu, les autorités de la concurrence, en France et en Europe, qui continuent de professer qu'il faut raisonner uniquement au profit du consommateur final et que d'un point de vue théorique, la concurrence sur le marché intérieur renforce les entreprises sur le marché mondial. Un peu plus loin la Suisse qui en matière de loi anti-cartels, se hâte lentement, et ouvre son marché, en protégeant tout de même son territoire, son marché, sans emplois. Comme nous le disait

récemment Bruno Lasserre, président du Conseil de la Concurrence, la France n'a adopté une économie libérale que depuis à peine vingt ans, date de l'abrogation par M. Balladur du contrôle à priori des prix. Autant de différences qui rendent complexes toute comparaison franco-suisse.

Voilà de quoi perturber les repères de l'investisseur, sachant que malgré toutes ces mauvaises nouvelles, les résultats globaux de 2007 montrent qu'il y a encore beaucoup de fonds à réinvestir.

Alors que faire dans un marché aussi chahuté. D'abord se souvenir que tout mouvement est générateur de profit pour qui sait être dans le bon sens et analyser scrupuleusement la situation. Il faut par contre se débarrasser de certains a priori, et savoir faire appel aux bons spécialistes pour construire une solution globale.

En matière d'immobilier, nous vous avons présenté la dernière fois des biens de luxe parisiens, et avons souhaité cette fois vous faire découvrir le riche patrimoine immobilier issu de l'histoire. Certes, l'immobilier est parfois facteur de bulle, mais si vous observez les biens présentés, vous verrez qu'ils ont traversé plus d'une crise.

En matière assurantielle, nous avons souligné dans ces mêmes pages les avantages exorbitants qu'il peut y avoir, pour un résident français, et même pour un futur résident suisse à conserver, et aussi à compléter la part de son patrimoine investi en assurance vie. Après la bancassurance, les assureurs sont devenus eux mêmes des spécialistes de la gestion privée.

En matière bancaire, vous l'aurez compris, il est actuellement difficile de demander à cette noble profession de s'exprimer. Mais là encore, il faut replacer les incidents de court terme dans une courbe de progression sur 10 ans. Pour rester un instant sur la BCV, n'oublions pas que si le canton a du prêter du capital suite au mauvais provisionnement des crédits à risque, l'affaire n'était pas encore jugée que l'établissement affichait déjà des gains significatifs et remboursait l'actionnaire.

Notre dossier patrimoine et immobilier, et son volet « droit », s'efforcent de remettre chaque trimestre les choses en perspective. Pouvoir comparer les solutions de par et d'autre du Jura, pouvoir prendre le meilleur de chaque, pouvoir bénéficier du conseil éclairé de spécialistes qui ont le recul approprié, voilà ce que la CCSF et sa revue souhaitent vous offrir régulièrement. ■

Philippe DAVID